

# YÉMEN

**Capitale** : Sanaa (2 187 392 habitants)

**Superficie** : 527 968 km<sup>2</sup>

**Population** : 24 133 492 habitants

**Espérance de vie** : 65,87 ans (femmes) et 61,7 ans (hommes)

**Langue officielle** : arabe

**Ressources, industries** : café, sorgho, millet, fruits et légumes

**Forme de l'État** : République

**Président** : Abd al-Rab Mansour al-Hadi

**Peine de mort** : toujours en vigueur



Traités, conventions, protocoles :

	Signés et ratifiés	
	OUI	NON
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	✓	
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	✓	
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	✓	
Convention relative aux droits de l'enfant	✓	
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	✓	
Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	✓	
Convention sur la protection des travailleurs migrants		✓
Statut de Rome de la Cour pénale internationale	✓*	

Signé mais pas ratifié

En 2011, au moins 29 personnes ont été condamnées à mort et 41 prisonniers, peut-être davantage, ont été exécutés ; le nombre réel était probablement beaucoup plus élevé. Plusieurs centaines de personnes demeuraient sous le coup d'une sentence capitale.

# IRAN

**Capitale** : Téhéran (7 241 000 habitants)  
**Superficie** : 1 650 000 km<sup>2</sup>  
**Population** : 73 974 000 habitants  
**Espérance de vie** : 72,8 ans  
**Langues officielles** : persan  
**Ressources, industries** : pétrole, gaz naturel, charbon, chrome, cuivre  
**Forme de l'État** : République  
**Chef de l'État** : Mahmud Ahmadinejad  
**Peine de mort** : toujours en vigueur



Traités, conventions, protocoles :

	Signés et ratifiés	
	OUI	NON
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	✓	
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	✓	
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes		✓
Convention relative aux droits de l'enfant	✓	
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	✓	
Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants		✓
Convention sur la protection des travailleurs migrants		✓
Statut de Rome de la Cour pénale internationale	✓	

Signé mais pas ratifié

Pour l'année 2011, 360 exécutions ont été reconnues par le pouvoir judiciaire ou des médias officiels. D'après des sources fiables en Iran et hors du pays, il y aurait eu au moins 274 exécutions supplémentaires. Au total, au moins 634 personnes ont été mises à mort en 2011.

Ces dix dernières années, 35 exécutions de garçons et de filles (ayant entre 13 et 17 ans au moment du crime) ont eu lieu. En 2010 et 2011, l'Iran est le seul pays au monde qui a exécuté des enfants.